

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 04.013

L'An Deux Mille Quatre, le 2 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

LE 24 FEVRIER 2004

**DATE D'AFFICHAGE**

LE 24 FEVRIER 2004

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoint.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, PELTIER, MM. RAYMOND, Mme TERRIEN, Melle TURPIN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : Mme CROUE représentée par M. LE GUEUT  
Mme ISENDICK représentée par Mme DURAND  
M. MERLE représenté par Mme JOLY  
Mme MOINET représentée par M. DENIS  
M. POTENNEC représenté par M. CAU  
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER

**ABSENTS-EXCUSES** : Mmes COURTIN, LABEYRIE

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 25  
Nombre de Votants : 31

Melle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE ROYAN ET LE R.O.C.  
TENNIS

**VOTE** : 4 ABSTENTIONS  
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Afin de faciliter la réalisation de l'objet social de l'association "ROC Tennis", la Ville a souhaité octroyer à ladite association une subvention pluriannuelle d'un montant de 22 867.35 euros par an pendant trois ans.

En vue d'assurer la transparence des relations entre la Ville de ROYAN et l'association "R.O.C. tennis", il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer cette convention.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le projet de convention,
- APRES en avoir délibéré,

#### **DECIDE**

- d'approuver la convention à intervenir avec l'association "R.O.C. Tennis"
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à la signer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 4 mars 2004  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

**H. THOMAS**